

## AJ/7

# COMMISSION DES RÉPARATIONS DE BULGARIE

**Intitulé :** COMMISSION DES REPARATIONS DE BULGARIE.

**Niveau de classement :** sous-série du cadre de classement.

**Dates extrêmes :** 1921-1931.

**Importance matérielle :** 1,9m.l. (40 articles).

**Conditions d'accès :** librement communicable, sous réserve des restrictions apportées par l'état matériel des documents.

**Noms des producteurs :**

Commission des réparations de la Bulgarie.

**Histoire des producteurs :**

La Commission fut créée en 1921. Elle est la mise en œuvre de l'article 130 du traité de Neuilly. Elle avait pour mission de faire exécuter par la Bulgarie les engagements financiers résultant du traité. A la suite de la ratification de l'accord bulgare de La Haye du 20 janvier 1930, elle cessa d'exister l'année suivante.

**Histoire de la conservation :**

Au moment de la dissolution de la Commission, la Banque des règlements internationaux à Bâle fut alors chargée d'une partie de ses attributions et, de ce fait, reçut une partie des documents financiers. Le reste des Archives fut transféré aux Archives nationales le 26 mars 1931. Cette sous-série est inventoriée et reconditionnée.

**Présentation du contenu :**

Le classement adopté est chronologique. Les documents sont regroupés par année, à l'exception des années 1930 et 1931 qui ont été mises ensemble. Les dossiers eux-mêmes sont numérotés et rangés par ordre alphabétique. A titre d'exemple, le premier dossier de l'année 1921 concerne l'agriculture. Le dernier dossier, de cette même année, traite du travail obligatoire. A la fin de chaque année, il existe deux registres qui peuvent servir de table.

**Instruments de recherche :** Voir [l'État des inventaires](#).

**Sources complémentaires :**

- **Archives d'autres producteurs en relation :**

Archives nationales : sous-séries AJ/5, AJ/6, AJ/8, AJ/21

**Sources de la notice :**

- *Les Archives nationales. État général des fonds* (tome II), publié sous la direction de Jean Favier, directeur général des Archives de France, 1978.

**Date de la notice :** 2006.

**Auteurs de la notice :** Roseline SALMON (N. MORICE, Colette DEBBBASCH)

AJ/7/1 à 7.

Année 1921 : agriculture ; armée bulgare et armée d'occupation ; application du traité de Neuilly ; banques ; budget bulgare ; questions économiques et financières en Bulgarie ; organisation et fonctionnement de la commission ; charbons ; chemins de fer ; crédit, emprunt ; douanes, impôts ; lois bulgares ; livraisons, réparations, restitutions ; matériel de guerre ; réfugiés ; tarifs divers et taxes ; travail obligatoire ; relations de la commission avec le commissariat bulgare et avec la commission interalliée des réparations, etc. Registres répertoires.

AJ/7/8 à 13.

Année 1922 : *idem*.

AJ/7/14 à 18.

Année 1923 : *idem*.

AJ/7/19 à 22.

Année 1924 : application du traité de Neuilly ; banque nationale de Bulgarie ;

- AJ/7/23 à 25. budget bulgare ; fonctionnement de la commission ; crédits ; douanes ; émigration gréco-bulgare ; lois bulgares ; matériel de guerre, etc. Registres répertoires.  
Année 1925 : application du traité de Neuilly ; banque nationale de Bulgarie ; budget bulgare ; fonctionnement de la commission ; impôts, lois ; matériel de guerre ; emprunts, etc. Registres répertoires.
- AJ/7/26 à 28. Année 1926 : *idem*. Registres répertoires. 1926-1927.
- AJ/7/29 à 33. Années 1927 et 1928 : *idem*. ; tremblement de terre ; campagne contre les réparations.
- AJ/7/34 à 35. Année 1929 : *idem*.
- AJ/7/36 à 39. Années 1930 et 1931 : application du traité de Neuilly ; budget bulgare ; comptabilité ; emprunt ; tremblement de terre ; liquidation de la commission. Registres répertoires (1929-1931). Procès-verbaux des séances de la commission n<sup>os</sup> 1 à 151 (19-21 janvier 1921 au 13 mars 1931).
- AJ/7/40. Conférence de la Haye. Répartition de la dette bulgare (1921-1931). Situation hebdomadaire de la banque nationale de Bulgarie (1927-1931).